# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
# PERMIS UNIQUE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de la SA Electrabel, boulevard Simon Bolivar 36 à 1000 Bruxelles, en vue d'obtenir un **permis unique de classe 1** pour **construire et exploiter une éolienne d'une puissance maximale de 7,2 MW et tous ses auxiliaires avec une modification sensible du relief du sol et l'abattage d'arbres** sur les biens sis zoning Industriel de Feluy – 7190 Ecaussinnes et cadastrés Division 2 section B n° 453N, 453/6, n° 453/5, 452W.

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

| ***Date d'affichage de la demande*** | ***Date d'ouverture de l'enquête*** | ***Lieu et date de clôture de l'enquête*** | **Les observations écrites peuvent être adressées :** |
|---|---|---|---|
| Le **07/02/2025** | Le **17/02/2025** | Lieu : Grand'Place 1<br>Le Roeulx 7070<br>Date de clôture :<br>**19/03/2025**<br>Heure de clôture : **10h00** | **Par courrier ordinaire :**<br>Service Urbanisme<br>Grand'Place 1 Le Roeulx 7070<br>**Par courriel :**<br>urbanisme@leroeulx.be |

La commune du Roeulx, en qualité de commune limitrophe de la commune d'Ecaussinnes, possède une copie du dossier afin que les citoyens qui le désirent puissent venir le consulter. La consultation est possible sur rendez-vous préalable par mail (urbanisme@leroeulx.be) ou par téléphone (064 31 07 67), à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Le service n'est pas accessible au public les vendredis.

Sur rendez-vous préalable obligatoire, pris au plus tard 24h à l'avance, les citoyens peuvent venir consulter le dossier en soirée, soit de 18h à 20h, en date du 12 mars 2025.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale de la Ville du Roeulx (Service Urbanisme - Grand'Place 1 à 7070 Le Roeulx) dans les délais décrits ci-dessus.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :
- Du demandeur : Electrabel S.A. - Madame Stéphanie Masschelein, Boulevard Simón Bolívar 36, 1000 Bruxelles (02/518.67.93).
- De l'auteur d'étude d'incidences : Sertius S.A. - Monsieur Tanguy De Jaegere, Avenue Alexander Flemming 12, 1348 Louvain-la-Neuve (010/23.79.30).
- Du conseiller en environnement (à défaut agent communal délégué à cet effet) : Administration communale d'Ecaussinnes - Service environnement Madame Deman, rue d'Henripont 1, 7190 Ecaussinnes (067/49.13.95).
- De l'attaché du Fonctionnaire Technique : SPW – ARNE, Département des Permis et Autorisations, Direction de Charleroi, Monsieur Vanbeneden, Rue de l'Ecluse 22, 6000 Charleroi (071/65.47.80).
- De l'attaché du Fonctionnaire Délégué : SPW- TLPE, Direction extérieure du Hainaut 2, Madame Forlante, Rue de l'Ecluse 22, 6000 Charleroi (071/65.49.70).

Le Roeulx, le 29 janvier 2025

La Directrice générale,

Marjorie Redko

SIGILLUM URBIS RHODENSIS

La Bourgmestre,

Virginie Kulawik